

PRIX DE LA PREMIÈRE MINISTRE POUR SERVICE BÉNÉVOLE

Appel de candidatures

L'esprit du bénévolat se porte bien au Manitoba!

La première ministre du Manitoba vous invite à soumettre la candidature **de particuliers, de jeunes et de groupes communautaires** méritants pour l'édition 2022 des Prix de la première ministre pour service bénévole.

Prix

Le Cabinet de la première ministre, en collaboration avec Volunteer Manitoba, a créé ces prix afin de :

- souligner le travail et le dévouement de bénévoles exceptionnels au Manitoba;
- reconnaître les précieux services que rendent les bénévoles aux quatre coins de la province et les encourager à continuer dans cette voie.

Les lauréats des éditions précédentes ont servi leur collectivité de bien des façons :

- en accomplissant consciencieusement une ou plusieurs activités pendant un certain nombre d'années;
- en faisant preuve d'un esprit d'initiative exceptionnel pour cerner et résoudre un problème crucial ou répondre à un besoin particulier;
- en organisant et en dirigeant une activité qui a eu une incidence importante au sein de la collectivité;
- en inspirant d'autres personnes à devenir bénévoles.

Catégories de prix

Des prix sont remis dans trois catégories.

Prix décerné à des particuliers

- Ce prix est décerné à des bénévoles exceptionnels qui ont contribué de manière notable à améliorer la qualité de vie au sein de leur collectivité.

Prix décerné à des jeunes

- Ce prix salue l'importante contribution bénévole de quatre jeunes leaders manitobains âgés de moins de 25 ans au sein de leur école, d'un organisme ou de leur collectivité. Les jeunes bénévoles sont des modèles qui inspirent leurs pairs à donner de leur temps pour le bien de la collectivité.

Prix décerné à des groupes communautaires

- Ce prix est remis à des groupes communautaires qui ont amélioré la qualité de vie dans notre province grâce au travail collectif et bénévole extraordinaire de leurs membres.

Qui est admissible?

Toute personne résidant au Manitoba et tout organisme manitobain ayant œuvré activement et de façon bénévole peuvent faire l'objet d'une candidature.

Les personnes et organismes candidats doivent avoir accompli ces activités d'une façon tout à fait bénévole, sans aucune rémunération.

Les candidats doivent avoir accompli leurs activités bénévoles au Manitoba.

On peut proposer des personnes de tout âge.

Évaluation des candidats

Un jury indépendant examine toutes les candidatures et sélectionne les lauréats.

Remise des prix

Les lauréats reçoivent un cadeau en guise de prix, qui leur sera présenté par Volunteer Manitoba avant la cérémonie annuelle des Prix pour service bénévole, qui aura lieu virtuellement en septembre 2022.

Date limite : le 30 mai 2022

Comment proposer une candidature

Renseignements généraux

Les proposants devraient avoir profité de l'activité accomplie par le candidat ou détenir une bonne connaissance du travail accompli. Les proposants peuvent soumettre autant de candidatures qu'ils le souhaitent dans chacune des catégories en remplissant un formulaire distinct pour chacune.

Les représentants politiques municipaux, provinciaux et fédéraux actuellement en fonction **ne sont pas** admissibles aux prix ni ne peuvent proposer de candidatures. Les membres de la famille immédiate d'un candidat **ne peuvent pas** agir comme proposants ni servir de références.

Il se peut que l'on communique avec les proposants ou les personnes dont les noms ont été fournis en références pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Les candidatures peuvent être soumises sur le site Web de Volunteer Manitoba à www.volunteermanitoba.ca/awards (en anglais seulement).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Volunteer Manitoba au 1 888 922-4545 ou au 204 477-5180.

Directives

1. Remplissez le formulaire de mise en candidature en ligne à www.volunteermanitoba.ca/awards (en anglais seulement) au plus tard le 30 mai 2022.

- Assurez-vous d'orthographier correctement le nom de la personne proposée, car il sera reproduit dans des documents officiels.

2. Présentez le candidat en expliquant ce qui rend cette personne ou ce groupe communautaire exceptionnel.

- Joignez au formulaire un texte qui décrit le travail bénévole accompli par le candidat et son incidence sur l'organisme ou la collectivité. Donnez des réponses détaillées aux questions ci-dessous si elles s'appliquent. Veuillez fournir un maximum de renseignements, car les juges ne disposeront d'**aucune autre** information.

- 1. Activité :** Décrivez brièvement l'activité qui vaut à la personne ou au groupe communautaire d'être mis en candidature.
- 2. Besoin :** Décrivez le besoin auquel le candidat a répondu. En quoi la satisfaction de ce besoin était-elle importante pour la collectivité ou les bénéficiaires?
- 3. Démarche :** Qu'a fait le candidat pour répondre à ce besoin?
- 4. Incidence :** Quel résultat les efforts déployés par le candidat ont-ils produit? Combien de personnes en ont profité? Concrètement, qu'est-ce qui a été accompli?
- 5. Leadership :** À quel égard le candidat a-t-il fait preuve de leadership?
- 6. Persévérance :** Quelles difficultés ou quels obstacles le candidat a-t-il surmontés?
- 7. Créativité :** Comment le candidat a-t-il su faire preuve d'inventivité?
- 8. Autres actions bénévoles :** À quelles autres activités bénévoles le candidat a-t-il participé?
- 9. Résumé :** En quoi la contribution bénévole de cette personne ou de ce groupe communautaire est-elle exceptionnelle? En quoi le candidat est-il une source d'inspiration pour autrui? Pourquoi ce candidat devrait-il recevoir un prix?

- Joignez à votre proposition des documents imprimés – lettres, articles de journaux, dépliants, témoignages, etc. – qui portent directement sur les activités bénévoles du candidat. Surlignez les passages qui méritent l'attention des juges.

Vous pouvez joindre des photos, mais évitez d'envoyer des documents audio ou vidéo de même que des objets.

